

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT SANTÉ EN SERVICE DE NIVEAU 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Unité d'enseignement santé en service de niveau 1

🎯 Objectifs pédagogiques:

Accompagner les stagiaires dans le développement des compétences permettant d'assumer les fonctions de :

- de médecins capitaine ou lieutenant agréé à l'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier et à la conduite des véhicules du SIS
- d'infirmiers ou médecin aspirant de SPV habilités à l'évaluation de l'état de santé des sapeurs-pompiers et aux visites intermédiaires ;

ORGANISATION

🕒 Modalités de déroulement:

Modalités: Formation d'une durée de 6 jours aux modalités hybrides (Formation ouverte et à distance et présentiel)

La formation alterne entre apport de connaissances et mises en situations professionnelles.

♿ Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

La formation est accessible aux médecins, infirmiers et étudiants en médecine de sapeurs-pompiers volontaires aptes médicalement aux fonctions de sapeurs-pompiers membre d'une SDS. La formation est accessible à un stagiaire porteur d'un handicap temporaire tant dans l'accessibilité aux locaux qu'aux enseignements.

**Public concerné:**

Médecins, infirmiers et étudiant en médecins de sapeurs-pompiers volontaires en SIS.

**Prérequis:**

Etre recruté en qualité de :

- médecin SPV
- étudiant en médecine (lieutenant ou aspirant de SPV)
- infirmier de SPV

**Modalités d'évaluation des acquis /
Modalités de suivi et sanction:**

- Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués au travers :
- une évaluation écrite en fin de FOAD sous la forme d'un QCM de 20 questions relatives à la santé en service en SIS ; un taux de réussite de 60% est exigé pour pouvoir se présenter à la formation présentielle ;
 - une évaluation cumulative des mises en situations professionnelles est effectuée tout au long de la formation présentielle
 - de l'évaluation pratique de la formation opérationnelle ;
 - de l'évaluation théorico-pratique en santé en service ;
 - de travaux écrits ;

Qualité(s) du/des formateur(s):

Les enseignements sont assurés par des intervenants répondant aux qualifications professionnelles et aux formations universitaires requises par l'ENSOSP.

Les enseignants proposés par le directeur de l'ENSOSP sont des conférenciers, membres ou non du service de santé et de secours médical, choisis en raison de leurs compétences reconnues sur les plans universitaire ou professionnel.

Compétences visées:

Pour les médecins :

- Déterminer l'aptitude médicale aux différentes missions des sapeurs-pompiers ;
- Déterminer l'aptitude à la conduite des véhicules du SIS en intervention et hors intervention.

Pour les infirmiers :

- Concourir à la détermination de l'aptitude médicale aux différentes missions des sapeurs-pompiers ;
- Évaluer l'état de santé des sapeurs-pompiers.

Méthodes pédagogiques mobilisées:

La formation hybride alterne apports de connaissances via une plate-forme d'enseignement à distance et en présentiel avec de nombreux apports techniques.

Modaliés administratives:

- Fiche financière
- Certificat médical à jour (format ENSOSP)
- Arrêté de nomination dans le grade ;
- Diplôme d'état professionnel ;
- Numéro ADELI / RPPS (sauf étudiant en médecine)
- Attestation des pré-requis (SSUAP)

Tarifs:

Tarif de formation : Se reporter à la tarification en vigueur

Demande de dispense : se reporter à la tarification en vigueur.

Contact et inscription:

Contact : forsta@ensosp.fr

Inscriptions Pro-logiciel FORMALTIS